

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Les habitants de la commune sont cordialement
conviés à participer à la commémoration du
62^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu
de la guerre d'Algérie

Mardi 19 Mars 2024 à 11h45

Cérémonie à la stèle de Villy (près de l'école)

Dépôt de gerbes aux Monuments

Allocutions

*Un vin d'honneur vous sera offert à la Scie par la
municipalité de Villy-en-Auxois à l'issue de la cérémonie*